

LANDRY, Député de la Corse.

Son élection est validée [21 mai 1951] (p. 5584).

LANIEL (M. Joseph), Député du Calvados.

Vice-Président de l'Assemblée Nationale
Secrétaire d'Etat aux Finances
(Economie nationale)

(Cabinet MARIE)

du 26 juillet 1948 au 5 septembre 1948

Son élection est validée [29 novembre 1946] (p. 38). — Est nommé membre : de la Commission des finances et du contrôle budgétaire [4 décembre 1946] (p. 51), [26 janvier 1948] (p. 194), [18 janvier 1948] (p. 6610), [18 janvier 1949] (p. 34), [17 janvier 1950] (p. 300), [23 janvier 1951] (p. 347) ; de la Commission chargée d'enquêter sur les événements survenus en France de 1933 à 1945 (Application de l'art. 2 de la loi du 31 août 1946) [11 février 1947] (p. 276), [7 décembre 1948] (p. 7390) ; du Conseil d'administration de la Caisse autonome de Reconstruction [13 mai 1948] (p. 2564).

Dépôts :

Le 16 mai 1947, une proposition de loi tendant à modifier l'acte dit loi du 28 juillet 1942 relative aux baux à loyer d'immeubles détruits par suite d'actes de guerre, n° 1340. — Le 3 juin 1947, un extrait du rapport général au nom de la Commission des finances chargée d'examiner le projet de loi portant fixation des crédits applicables aux dépenses du budget ordinaire de l'exercice 1947 (dépenses civiles) Etat A, Reconstruction et urbanisme, n° 1556. — Le 31 juillet 1947, un rapport au nom de la Commission des finances sur le projet de loi portant ouverture sur l'exercice 1947, d'un crédit de 80 millions de francs pour participation de la France à l'Exposition internationale de l'urbanisme et de l'habitation, n° 2192. — Le 28 octobre 1947, une proposition de loi tendant à permettre en matière d'impôts directs la déduction du salaire de la femme mariée travaillant avec son conjoint (ou du salaire du conjoint travaillant avec sa femme chef d'en-

treprise), n° 2577. — Le 18 décembre 1947, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à saisir l'Assemblée Nationale : 1° du compte d'emploi des crédits et emprunts obtenus par l'Etat de l'étranger, et notamment des Etats-Unis ; 2° du compte d'apurement des créances de l'Etat sur les cessionnaires de matériel et marchandises importées, n° 2919. — Le 18 mars 1948, un rapport au nom de la Commission des finances sur le projet de loi instituant une Caisse autonome de la reconstruction, n° 3850. — Le 29 avril 1948, un extrait du rapport général au nom de la Commission des finances sur le projet de loi et la lettre rectificative au projet de loi portant aménagement dans le cadre du budget général pour l'exercice 1948 des dotations de l'exercice 1947, reconduites à l'exercice 1948, au titre du budget ordinaire (services civils) et des budgets annexes (dépenses ordinaires) Reconstruction et urbanisme, n° 4046. — Le 24 juillet 1948, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à procéder à un nouvel examen du projet de construction d'un tunnel sous la Manche, n° 5023. — Le 18 février 1949, un rapport au nom de la Commission des finances sur le projet de loi portant répartition des abattements globaux opérés sur le budget de la Reconstruction et de l'urbanisme par la loi n° 48-1992 du 31 décembre 1948, n° 6517. — Le 20 juillet 1949, un rapport au nom de la Commission des finances sur les propositions de loi : 1° de M. Thiriet, portant modification de l'article 5 de la loi n° 48-465 du 21 mars 1948, instituant une Caisse autonome de la reconstruction ; 2° de M. Crouzier, portant modification de l'article 5 de la loi du 21 mars 1948, instituant une Caisse autonome de la reconstruction, n° 7936. — Le 27 octobre 1949, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre des dispositions pour faire effectuer d'urgence les travaux de mise hors d'eau et faire voter les crédits nécessaires pour indemniser les populations victimes du cyclone qui a dévasté la région de Fervagues, près Lisieux (Calvados) n° 8252. — Le 22 novembre 1949, un extrait du rapport général au nom de la Commission des finances sur le projet de loi relatif au développement des crédits affectés aux dépenses de fonctionnement des services civils pour l'exercice 1950. Etat A. Reconstruction et Urbanisme, n° 8426 (annexe n° 24). — Le 20 janvier 1950, un avis au nom